

Publié le 29 mai 2020

Sémaphores éclaire l'après-crise pour les sociétés patrimoniales et foncières

Notre partenaires Sémaphores, cabinet de conseil et d'expertise, spécialisé dans les relations sociales et le développement local, vient de publier un document éclairant, destiné entre autres aux Epl : « Covid-19, les enjeux immédiats de la crise pour les sociétés patrimoniales et foncières ». Utile lecture...



Dans leur exorde, **Arnaud Largier et François Jacques**, experts comptables directeurs associés de **Sémaphores**, indiquent : « Dans le cadre de la crise et des mesures d'urgence prises par le gouvernement pour soutenir la trésorerie des entreprises, **les bailleurs, sociétés propriétaires d'actifs fonciers et immobiliers mis en location à des tiers**, qu'ils s'agissent d'entreprises, d'associations, de commerces, ou de locataires personnes physiques, sont directement confrontés aux reports ou remises d'échéances de loyers ainsi qu'au report d'échéances de prêts avec des impacts directs dans leurs comptes à anticiper. Sémaphores a établi un dossier qui répond à beaucoup de questions pratiques qui se posent, et intègre à la fois les récentes lois ou doctrines, ainsi que des retours d'expérience ». **A découvrir dans le document ci-joint.**

À télécharger

Par Benjamin GALLEPE